C0425

GESTION DE PROXIMITE RELATIONS AVEC LES HABITANTS

INTÉGRER LA TRANQUILLITÉ DES HABITANTS ET SURETÉ DES SITES DANS LA STRATÉGIE GLOBALE DE SON ORGANISME

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Piloter une politique de tranquillité-sûreté efficace, adaptée à vos territoires

Les organismes HLM sont confrontés à des situations de plus en plus complexes : incivilités, dégradations, occupations d'espaces, tensions dans les quartiers... Ces enjeux, bien qu'inégalement répartis selon les territoires, concernent désormais tous les bailleurs, quel que soit leur profil. Cette formation vise à positionner la tranquillité-sûreté comme un axe stratégique. Elle accompagne les cadres dirigeants dans la formalisation d'une politique structurée, adaptée à leur réalité territoriale, intégrant les enjeux juridiques, organisationnels, économiques et partenariaux. Il s'agit de donner les clés pour passer d'une logique de réaction à une approche proactive, intégrée et pilotée, au service des habitants et des territoires.

PUBLIC

Membres de comité de direction, directeurs ou responsables territoriaux.

PRÉ-REQUIS

Occuper un poste de direction.

OBJECTIFS

› identifier l'intérêt de mettre en place une politique de tranquillité-sûreté au sein de sa stratégie générale d'entreprise
› analyser la méthode pour définir une stratégie de tranquillité-sûreté globale
› évaluer les différents leviers qui constituent ce type de politique
› proposer une déclinaison territoriale de la thématique.

PÉDAGOGIE

Alternance entre méthode expositive et méthode participative (RETEX, brainstorming, échanges participatifs, réflexions et échanges de bonnes pratiques).

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Ludovic PRAT DOUANE, Consultant-formateur expert en tranquillité résidentielle et sûreté.

DATES DES SESSIONS INTER

le 22 mars 2027 - Distanciel
le 31 mai 2027 - Présentiel à Paris
le 1 octobre 2027 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

nora.diop@afpols.fr - 06 98 64 45 31

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Rappel du cadre d'intervention des bailleurs
- la tranquillité résidentielle : cœur du métier du bailleur social / le développement de la sûreté / limites d'intervention du bailleur
- complémentarité des acteurs locaux de la sécurité

De l'intérêt de développer une stratégie Tranquillité
- sûreté à l'échelle d'un organisme
- les enjeux juridiques, économiques, organisationnels et partenariaux

Méthodologie pour la définition d'une stratégie TS en interne en 6 étapes
- expliciter les buts en la matière / analyser la situation de l'organisme dans le domaine ciblé / définir les objectifs à atteindre / choisir son mode de développement / mettre en œuvre la stratégie / contrôler et évaluer les résultats

Les différentes thématiques pouvant constituer votre politique
- l'amélioration de l'encadrement des usages des locataires et la coopération inter services dans le cadre d'engagements juridiques
- la maîtrise et le développement du partenariat externe
- une meilleure maîtrise des espaces
- le recours à des moyens techniques et humains de mise en sûreté
- le recueil et l'exploitation des données statistiques
- un renforcement de la transversalité avec les acteurs du développement social
- la construction d'une réponse locale permettant de renforcer la satisfaction clients
- La maitrise de l'information dans un souci de confidentialité et de protection des données
- les bonnes pratiques à adopter dans le fonctionnement quotidien d'une agence territoriale.

Les enjeux liés à la traduction territoriale de la stratégie globale
- la connaissance de son patrimoine en terme de TS
- les bonnes pratiques à adopter dans le fonctionnement quotidien d'une agence territoriale
- Focus sur les principales problématiques actuelles du monde HLM.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.